

Inspection de l'Éducation Nationale  
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin  
**École élémentaire du POUTYL**  
282 rue du Général De Gaulle  
45160 OLIVET

## **PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 10 MARS 2026**

Madame Kieffer ouvre la séance à 18h00

Secrétaire de séance : Madame Lameloise, enseignante

### **Membres présents**

#### **Représentants des parents d'élèves :**

**Titulaires :** Diane FOURNIER CORNU - Fanny PIAULT – Mathieu DECHERF – Alice BENOIT MICHEL – Elodie ROUILLY – Nathalie SEVOUSE FOURE – Anne-Sophie AMBROIX

**Suppléants :** Adeline REBOUL – Marina CORVILLO - Anaïs JULIEN – Pierre-Yves CLEMOT – Clément LE HER

#### **Pour la mairie :**

Monsieur Sardon - Manager des écoles du Poutyl

Monsieur Gasnier - Représentant mairie, Adjoint au Maire aux finances

Madame Chayot - Elue en charge du secteur scolaire du Poutyl (absence excusée)

#### **Education nationale :**

Mme Maghfour - Inspectrice Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin (absence excusée)

Mme Sainson - DDEN : Déléguée Départementale de l'Education Nationale (absence excusée)

#### **L'équipe pédagogique :**

Mme Kieffer - Interim de direction

Mesdames Argouet-Stol, Asrih, Charrier, Gégard, Guerrero, Halter, Lameloise, Pothin, Thierry, Villain

Mme Masqué - Directrice de l'école (absence excusée)

Mmes Granados, Rusconi et Carrasco Salto – enseignantes (absences excusées)

### **1/ Accueil, présentation des membres du conseil, modalités du conseil d'école**

→ **Procès-verbal :** Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie

→ **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du mois de novembre à l'unanimité.**

(Rappel de l'ordre du jour : résultats des élections des représentants de parents d'élèves - Organisation pédagogique - Règlement intérieur - Résultats des évaluations nationales - Projet d'école et actions mises en œuvre - ENT Primot by One - Présentation du programme pHare - PPMS unifié (plan particulier de mise en sûreté) - Coopérative scolaire - Temps périscolaires )

### **2/ Résultats des évaluations nationales CP**

Tous les niveaux de classe de l'élémentaire ont passé des évaluations nationales en septembre. Les classes de CP ont une 2ème passation en janvier.

Elles ont eu lieu du 12 au 23 janvier 2026. Une restitution individuelle des résultats a été faite par les enseignantes aux familles des élèves à besoins spécifiques.

L'analyse des résultats, lors de conseils de cycles dédiés, nous permet d'identifier les compétences moins réussies par les élèves et qui doivent être renforcées, ainsi que les élèves ayant des difficultés et pour lesquels des projets d'accompagnement sont établis ou poursuivis.

Les évaluations ont été réussies dans l'ensemble, avec de meilleurs résultats en mathématiques qu'en français.

<b>Compétences de FRANCAIS</b>						
	Encodage (syllabes / mots)	Connaitre le nom des lettres et leurs sons	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues par enseignante	Lire à voix haute (mots + texte)	Comprendre des phrases lues seul(e)
A besoin	5	0	1	0	2	2
Fragiles	10	6	1	2	6	10
% de réussite	73,3 %	89,3 %	96,4 %	96,4 %	85,7 %	78,6 %

**Bilan - FRANCAIS :** De belles réussites en phonologie et en compréhension orale. Quelques difficultés en encodage de mots et en lecture-compréhension de l'écrit.

<b>Compétences de MATHEMATIQUES</b>						
	Ecrire des nombres sous la dictée	Comparer des nombres	Placer un nombre sur une ligne graduée	Additionner (en ligne)	Soustraire (en ligne)	Résoudre des problèmes
A besoin	0	1	2	1	1	1
Fragiles	3	5	1	6	2	8
% de réussite	94,6 %	89,3 %	94,6 %	87,5 %	94,6 %	83,9 %

**Bilan - MATHEMATIQUES :** Compétences acquises en numération et en calcul (manque de temps pour les élèves fragiles). Quelques difficultés en résolution de problèmes.

### **3/ Climat scolaire**

Le harcèlement est une violence qui peut avoir des conséquences graves et multiples sur les victimes. La lutte contre le harcèlement à l'École est une priorité du ministère chargé de l'éducation nationale, qui déploie un ensemble de mesures sur tout le territoire national afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

#### **→ Actions mises en place**

##### **● Grille d'autoévaluation sur le harcèlement scolaire**

Chaque année, tous les élèves à partir du CE2 sont invités à remplir une grille d'autoévaluation visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Cette enquête a été conduite en janvier à l'école et son analyse permet de suivre l'évolution du phénomène et l'impact du plan d'action contre le harcèlement.

##### **Pourquoi cette enquête ?**

Pour mieux détecter les situations de harcèlement au sein de l'école.

Pour éviter l'installation de situations de harcèlement entre élèves

Pour engager toute l'école dans la lutte contre le harcèlement

##### **Comment ?**

Au cours d'une séquence dédiée de deux heures en classe.

En étant encadrés par des adultes, prioritairement leur professeur des écoles.

Sur la base du volontariat : les élèves ne sont pas obligés de répondre à toutes les questions

En précisant, s'ils le souhaitent, leur prénom et leur nom pour bénéficier rapidement, en cas de besoin, de l'aide d'adultes de confiance.

### **Pour en faire quoi ?**

Les professeurs ramassent les questionnaires et les analysent pour :

- prendre en charge les situations de harcèlement qui seraient repérées,
- évaluer s'il existe un phénomène de harcèlement dans la classe ou l'école et agir en conséquence,
- évaluer la qualité de vie à l'école et mettre en place des actions pour l'améliorer.

### **Résultats sur notre école cette année :**

Tous les élèves concernés (du CE2 au CM2) ont accepté de répondre à ce questionnaire.

Les élèves repérés ont été pris en charge par l'équipe enseignante et les familles ont été reçues afin d'affiner l'analyse des situations.

- Afin de travailler ces notions en classe, une 2ème journée banalisée sera proposée à toutes les classes sur le modèle de la journée « lutte contre le harcèlement » menée en novembre dernier. Elle sera centrée sur le **développement des compétences psycho-sociales** qui désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire.

- Pour développer encore le climat scolaire de façon positive, des soirées « rencontre Ecole/Famille » seront proposées bientôt par l'équipe périscolaire.

- Consultation nationale UNICEF proposée pour connaître la santé mentale des enfants du périscolaire (uniquement pour les CM2). Résultats prévus en fin d'année scolaire.

### **4/ Prises en charge des élèves**

#### **● Les activités pédagogiques complémentaires :**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont proposées à tous les élèves de l'école élémentaire selon leurs besoins, avec une attention particulière pour les élèves en difficulté ou en situation de fragilité, avec l'accord des responsables légaux, en sus des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement. Outil essentiel pour favoriser la réussite scolaire, en proposant un accompagnement différencié et personnalisé, les APC sont pleinement investies pour :

- soutenir les apprentissages fondamentaux de, notamment en français et en mathématiques ;
- renforcer la maîtrise de la langue ;
- aider à la gestion du travail personnel ;
- encourager la confiance en soi.

Ce dispositif est proposé aux élèves de l'école sur le temps méridien ou sur le temps du matin pour la classe de CE1/CE2.

● **Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté :**

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription.

Sur notre secteur, le Rased est composé de 3 membres :

- Madame SYLVAIN et Madame BRUN, Enseignantes Spécialisées chargées de l'aide à dominante pédagogique
- Madame LOUCHART, Psychologue de l'Éducation Nationale

Le RASED, service public et gratuit, peut être sollicité par les enfants, les parents et/ou les enseignants. Les interventions se déroulent sur le temps scolaire. Sa mission au sein de l'école : prévention, médiation, remédiation auprès des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

● **Les projets d'accompagnement des élèves en difficulté :**

Divers projets peuvent être construits autour de l'élève afin d'adapter l'enseignement au plus près de ses besoins.

→ **Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)** prend la forme d'un document formalisant les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires.

Divers PPRE sont en cours dans les classes.

→ **Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)** est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

Le PAP répond aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée.

→ **Le projet personnalisé de scolarisation (PPS)** prend la forme d'un document écrit national. Il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève. L'équipe de suivi de scolarisation (ESS) se réunit chaque année afin d'étudier les aides nécessaires. Mr Boullier, Enseignant référent à la MDPH, assure le suivi de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation afin de veiller à sa continuité et à sa cohérence.

## 5/ Liaisons inter-cycles

### ● **CEC : Conseil -Ecole-Collège**

La 1ère session qui réunit les enseignants de CM1, CM2 et 6ème a eu lieu le 8 décembre dernier.

→ Résultats des évaluations nationales :

Ont été présentés :

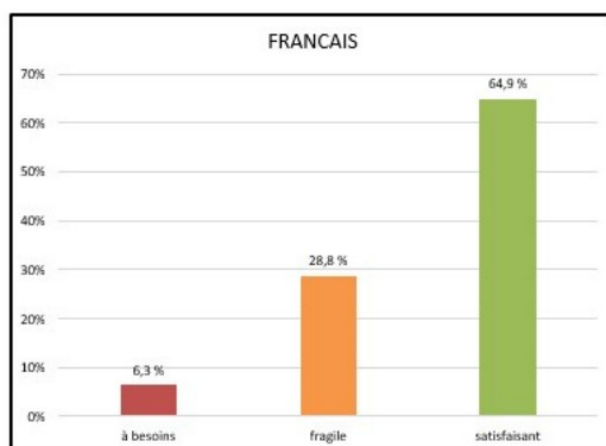
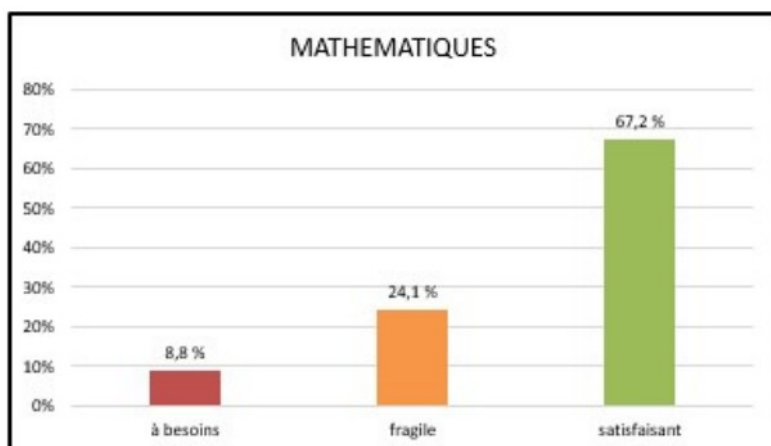
-les résultats des élèves de CM1 et de CM2 du secteur du collège

-les résultats des élèves de 6ème du secteur du collège

Pour le niveau 6ème, sur le secteur, M. Bouchart pointe une baisse globale, en français comme en mathématiques, du nombre d'élèves à besoins ainsi que dans le groupe « Satisfaisant » au profit du nombre d'élèves fragiles.

La résolution de problèmes et la compréhension d'un texte lu sont des items plus particulièrement fragiles dans les 3 niveaux de classe.

M. Sandré, professeur de mathématiques, note des progrès conséquents ces dernières années sur les automatismes et le calcul mental à l'entrée en 6ème.



### **Résultats des évaluations nationales 6ème – Secteur de collège Charles Rivière – Septembre 2025**

→ Projets de liaison en cours :

**Projet « Prix Lire en délire »** porté par Mme Kieffer et Mme Thierry, professeures à l'école du Poutyl et les professeurs de français : lecture de livres de littérature de jeunesse choisis conjointement par les professeurs. Lors de la visite du collège, un jeu de piste utilisant des références à ces ouvrages avec des équipes mélangeant CM2 et 6ème est proposé pour découvrir les lieux importants du collège. L'élection du livre préféré par les élèves a lieu en fin d'année.

**Projet « Présentation de l'Allemand »** : la professeure d'allemand du collège Charles Rivière, Mme Retureau, a pris contact avec toutes les écoles du secteur pour envisager des actions afin de développer l'allemand en classe de 6ème. Pour cette rentrée, seuls 4 élèves de 6ème avaient fait le choix de cette langue ; cet enseignement n'a donc pas pu leur être proposé. Les 2 classes de CM2 de l'école du Poutyl recevront donc cette enseignante le 31 mars prochain.

**Proposition d'un concours mathématique en commun** : Mme Kieffer de l'école du Poutyl a inscrit sa classe au concours EurêkaMaths et propose de s'associer avec une classe de 6ème. Les classes de 6ème et les classes de CM2 participent au même concours de calcul mental « La course aux nombres ».

**Proposition d'une liaison CM2/6ème autour du latin :** Mme Thierry, professeure à l'école du Poutyl, a proposé de mener une action avec un professeur de français ; mais cette langue n'étant proposée en 6ème, la liaison sur ce domaine n'est pas faisable avec une classe de ce niveau.

### ● **Liaison GS/CP**

Les enseignantes de GS de l'école maternelle du Poutyl et les enseignantes de CP se rencontrent régulièrement tout au long de l'année.

- Rencontre fin septembre pour faire le bilan des évaluations nationales et voir comment travailler de concert sur les réussites et les difficultés des élèves mais aussi pour harmoniser nos pratiques (notamment sur le geste d'écriture des lettres et des chiffres).
- **Mardi 17 mars :** Conseil de cycle :
  - 1) La préparation de la fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école (rituel travaillé en maternelle et au CP pour accéder au système de numération).
  - 2) La communication des résultats des évaluations repères de mi-CP.
  - 3) L'agenda des futures rencontres (lecture des CP en GS, journée d'immersion des GS au CP,...).
- **Mardi 7 avril :** Fête du 100<sup>ème</sup> jour avec des activités autour du nombre 100 auxquelles participeront les GS et les CP, organisés en équipes mêlant les 2 niveaux. A cette occasion, les 3 anciennes enseignantes qui accompagnent les classes de CP et CP/CE1 en classe découverte participeront aux ateliers afin d'établir du lien avec les élèves.

### 6/ Actions pédagogiques

- Sorties passées et à venir :

→ **Visite du château de Chambord** par les classes de CE1/CE2 et de CE2 en décembre 2025

→ **Projet « Ecole et cinéma »** pour les classes de CE1, CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2B

→ **Spectacles à l'Alliage proposés par la commune :**

6 mars 2026 : « La Fée aux choux » pour les classes de CM2 et la classe de CM1

13 mars 2026 : « Sous Terre » pour les classes de CE2 et de CE2/CM1

10 avril 2026 : « Conférence du rêve » proposé à la classe de CE1

→ **Spectacles JMF :**

- le spectacle proposé à la classe de CE1 en janvier a été annulé par l'organisateur.

- 19 mars 2026 : Concert « Pajarillo Verde » à l'Alliage pour les classes de CE1/CE2 et CE2 , CE2/CM1 et CM1 et CM2A et CM2B

→ **Fabrique à Opéra :** Rencontre avec Mr Joubert, metteur en scène de la « Belle Hélène », par les classes de CM2 le 6 janvier 2026. Une soirée « Pré-générale » le 17 mars est proposée par les enseignantes aux élèves volontaires. 31 élèves ont répondu positivement.

→ **Projet « Archéologie » :** Dans le cadre de son projet, Mme Thierry emmènera sa classe de CM2 à l'Archéovillage le 7 avril 2026 pour assister à divers ateliers autour de l'archéologie.

- Projets passés et en cours :

→ **Projet « 100ème jour » pour les classes de CP**

→ **Classes de découvertes des CP** : les dates ont été modifiées.

**Classe de découverte Crocq du 21 au 26 juin 2026**

Organisme : Œuvre Universitaire du Loiret

Cout total du séjour : 409€ - 10 € = 399€ grâce à nos accompagnatrices Mmes BOULAN, BEAUMONT et GAMET qui nous permettent de ne pas monopoliser 2 animateurs dans le bus.

Participation Conseil général estimée à 39 € (cette participation sera sûrement amenée à être moins importante, nous aurons des informations courant avril, dans tous les cas la somme qui ne serait pas prise en charge par le conseil général le sera par la coopérative scolaire).

Participation de la mairie : 3421 € pour les 3 classes donc 49.50 € par enfant.

$360€ - 49.50 = 310.50 €$

Participation de la coopérative scolaire : 25.50 €

$310.50 - 25.50 = 285 €$

Le cout total du séjour pour les familles est de 285€.

Les actions menées ont déjà rapporté :

384 € pour la vente de crêpes du 13 février

255 € pour la bourse aux jouets du marché de Noël de décembre

Actuellement, cela réduit le coût du voyage de 9 € pour chaque famille.

Il reste à payer pour le moment aux familles : 276 €.

Ce dernier montant est encore à ajuster au vu de nouvelles actions qui pourraient être menées d'ici là :

vente popcorn/barbe à papa /brochettes de bonbons le **vendredi 27 mars** après l'école.

Monsieur Gasnier note que la participation mairie pour le projet de classe de découverte n'a pas pu être mutualisé entre l'école élémentaire et maternelle et va se renseigner pour savoir si cela est faisable.

→ **Elevage d'escargots en classe de CE1 et de phasmes en classe de CE2/CM1**

Les RPE notent que les élèves se montrent très intéressés par ces projets.

→ **Concours scientifique et robotique - FLL : CM2A**

Le 12 mars, les élèves se réuniront à l'espace Olympe de Gouges à Orléans la Source pour exposer leur projet d'innovation durant un oral de 20 minutes et feront fonctionner leurs robots au cours de 2 sessions de 2min30. Une équipe constituée de 9 élèves sera sélectionnée pour représenter l'école et participer à la rencontre régionale du 21 mars prochain au cirque Gruss de St Jean de Braye. Toutes les personnes intéressées pourront aller admirer les équipes de jeunes en action autour de leurs robots. Divers ateliers sont proposés à tous les enfants.

Mme Kieffer tient à remercier les parents qui se sont investis positivement cette année afin d'accompagner le projet et les parents des autres classes qui se sont montrés présents et intéressés lors des ventes de gâteaux.

→ **Participation au concours mathématique « La Course aux nombres » : classe de CP/CE1, CE1, CM2A, CM2B**

Il s'agit d'un concours de calcul mental qui mélange diverses compétences. Les élèves sont entraînés puis un petit défi de classe leur est proposé. Il s'agit d'utiliser les compétences travaillées en classe de façon ludique.

Ce concours est également proposé à de nombreuses classes de 6ème au collège Charles Rivière.

→ **Fête de Noël** : cette soirée a été très appréciée par les équipes enseignante et périscolaire. Cela a été un moment chaleureux. A renouveler. Les parents précisent qu'ils ont également beaucoup apprécié ce temps partagé.

## 7/ Sécurité et travaux

→ PPMS ( Plan Particulier de Mise en sûreté)

**Un exercice Risques Majeurs** a été réalisé le jeudi 15 janvier 2026.

Suite à l'alerte qui a été donnée par 2 canaux, les élèves se sont confinés calmement et sont restés en attente des informations.

A noter que l'alerte générale donnée dans les couloirs n'est pas audible par les classes quand les portes sont fermées.

L'utilisation des Talkie-Walkie en complément a permis de faire passer le message.

→ **Exercice évacuation incendie** : un exercice est prévu le 13 mars 2026

## 8/ Point financier

→ Participation de la commune pour ce trimestre :

Date	Objet	Classe	Nb élèves	Coût total	Participation mairie
16/01	Ecole et cinéma	CE1 et CE2	49	122,50	55
27/01	Ecole et cinéma	CE2/CM1 – CM1 - CM2B	76	190	85
19/03	JMF	CE1/CE2 + CE2	50	200	88
19/03	JMF	CE2/CM1 + CM1+CM2A+CM2B	106	424	188
7/04	Archeovillage	CM2B	27	441	198
<b>TOTAL</b>				1377,50	614

→ **Coopérative scolaire** : Récapitulatif des opérations depuis le marché de Noël

Solde disponible sur le compte Crédit Mutuel de la COOP au 23/02/2026 : **17 971,80 €**

Crédits		Débits		Bénéfices
Bourse aux jouets	255,60	Bourse aux jouets	0	255,60
Marché de Noël – école	706,20	Marché de Noël – école	189,7	516,50
FLL (marché Olivet+école+maquillage+gâteaux)	1335,50	FLL (achat tee-shirts)	294,84	1040,66
2 sorties cinéma	0	2 sorties cinéma	175	
Photos de classes	5860,20		440,92	1419,28
				<b>TOTAL</b>
				<b>3232,04</b>

→ USEP : Achat de ballons

Afin de permettre aux élèves de développer les jeux coopératifs sur les temps de récréation, 2 ballons ont été achetés par classe. Les élèves de chaque classe sont responsables de la durabilité des ballons dans le temps et donc du soin à apporter au matériel de l'école.

## 9/ Temps périscolaires

- **Services de restauration** : Mr Sardon précise le fonctionnement du self le temps du midi  
La durée des services est comprise entre 30 à 40 minutes, temps jugé suffisant. Une rotation des classes de CM2 a lieu dans la semaine afin d'éviter que ce soit toujours les mêmes classes qui finissent le service.  
Pour avoir bien le temps de déjeuner, les élèves sont invités à se présenter au service au moment de l'appel de la classe. Si certains élèves expriment le besoin d'avoir plus de temps, ils seraient alors transférés sur les services de début de cantine.
- **Etude** : une quarantaine d'enfants y participent répartis dans 2 espaces (par classes d'âge, du CE1 au CM2). Cela représente un effectif important, pas toujours idéal pour faire les devoirs dans de bonnes conditions. Durée de 30 minutes maximum (17h15 à 17h45). Des problèmes de comportement observés (pour les enfants qui ne se comportent pas correctement, 3 avertissements avant d'être renvoyés de l'étude).  
Mr Sardon explique que les animateurs sont chargés d'apporter les conditions de calme pour que les élèves puissent travailler. Ils vérifient que le travail a été fait mais ce n'est pas une « aide aux devoirs ». Un contrôle des familles est indispensable.

## 10/ Questions diverses

→ **Vie dans l'école**

Les parents d'élèves souhaitent remercier l'équipe enseignante qui est très appréciée et disponible.

❖ **Projet de classe et d'école** : Au regard de la dynamique des maîtresses de l'école et malgré un contexte scolaire difficile en cette année 2025/2026, nous apprécions les projets qui ont été mis en place.

Cependant, certains parents nous ont fait remarquer que plusieurs enfants en raison des classes suivies, au cours de leur parcours en élémentaire, n'auront pas participé à un projet de classe (classe de découverte, first lego league, ...) alors que certains auront participé à un ou plusieurs projets importants.

Nous sommes conscients de l'implication et du temps que cela demande à chaque maîtresse mais **afin que chaque élève puisse bénéficier d'un projet scolaire sur une année de sa scolarité au sein du Poutyl, avez-vous besoin de plus d'implication des parents ?**

Comme décrit sur le point 6, de nombreux projets sont menés dans toutes les classes. Même si les projets sont moins « visibles », ils sont tout de même présents sur chaque niveau et permettent le développement de multiples compétences. Les enseignantes remercient les nombreux parents qui se sont impliqués lorsque les projets ont demandé un soutien financier.

L'équipe enseignante rappelle que la répartition des élèves dans les classes est complexe et qu'elle s'appuie sur les compétences des élèves, leur autonomie, les associations à réaliser ou pas ; mais que le départ ou non en classe de découverte ne peut être un critère à ajouter.

❖ **Charge de travail à la maison** :

Certains parents de CP nous ont remonté que le temps de travail à la maison pouvait dépasser les 20/25 minutes.

Quel est le temps idéal, minimum et maximum, pour faire les devoirs par jour, pour favoriser la concentration des enfants ? Au-delà d'un temps maximum, est-il « utile » de continuer ou est-il préférable de mettre de côté certains exercices ?

**Est-il possible d'alléger la charge de travail certains jours ou de s'avancer, les weekends pour le lundi/mardi et le mercredi pour le jeudi/vendredi ?**

Le conseil d'école avait répondu lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école. En réunion de rentrée, dans chaque classe, il a été expliqué aux familles que la durée de devoirs est estimée à 15-20 minutes par jour. Les élèves sont différents ; les demandes sont adaptées en fonction des difficultés. Les devoirs ne doivent pas devenir une source de conflit, mais la lecture à haute voix est impérative. La question a été posée par les enseignantes qui ont reçu les parents lors de la remise des résultats des évaluations nationales. Aucune famille n'a indiqué de difficultés à ce sujet.

Les familles sont invitées à alerter les enseignantes en cas de difficulté.

#### **❖ Absence d'une ou plusieurs maîtresses :**

Il a été suggéré, récemment, de garder les enfants à la maison pour faire face à l'absence de plusieurs maîtresses en même temps afin de ne pas surcharger les autres classes dans lesquelles les élèves sont répartis. Nous sommes conscients que la gestion des absences prévues et non prévues est compliquée mais lorsqu'une absence est prévue et qu'aucun remplacement n'est possible, **pourriez-vous prévenir les parents afin que ceux qui le peuvent puissent garder leurs enfants avec un travail à faire à la maison ?**

L'équipe enseignante apprécie la proposition qui témoigne d'une volonté de solidarité pour préserver les conditions d'apprentissage des élèves.

L'école a fait face durant toute la période 3 à un manque de personnel remplaçant. Nous avons dû répartir les élèves sur plusieurs journées.

Cette question est encadrée par l'article L133-1 du code de l'éducation qui indique :

"Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur **et** de l'impossibilité de le remplacer. »

**Il n'a donc jamais été demandé aux familles de garder les enfants** ; cependant, si les familles souhaitent le faire, les absences étaient alors justifiées pour le motif « Absence non remplacée d'enseignant ».

Voici le protocole : la directrice de l'école et/ou l'enseignant absent avertissent l'inspection de circonscription de l'absence et de sa durée. La secrétaire de Mme l'Inspectrice avertit l'école de la possibilité de remplacement dans les délais qui lui sont imposés.

Sur cette situation, en cas de non remplacement, les familles ont été averties via l'ENT de l'école ( au plus tôt, c'est à dire dès réception de la confirmation de la circonscription ) et via l'affichage à la grille chaque matin. Il a été indiqué à chaque fois que les élèves seraient répartis dans les classes et qu'en cas d'absence de l'élève, la cantine serait tout de même facturée. Certaines familles ont fait le choix de garder leurs enfants. Mme Kieffer a pris la décision de préparer un travail autonome pour que les enfants ne « perdent pas totalement » leur journée. Cependant, elle n'en avait pas l'obligation. Parmi les familles qui ont décidé de garder leurs enfants, certaines ont demandé à avoir le travail proposé aux élèves répartis. Ce travail a été donné par Mme Kieffer en main propre ou via l'ENT de l'école.

L'équipe enseignante fait au mieux dans la situation et remercie les parents de leur coopération.

Mme Kieffer attire l'attention des familles sur les avantages à consulter régulièrement les informations postées sur l'ENT.

→ **Périscolaire**

❖ Temps méridien, cantine : Malheureusement, nous avons de nouveau eu des remontées concernant les CM2 qui sont en fin de service et qui ont parfois peu de temps pour manger. **Est-il possible d'allonger le temps de roulement dans le réfectoire ?**

Réponse en point N°9

❖ Etude du soir : **Pourriez-vous redéfinir à qui s'adresse l'étude et comment cela se déroule ?**

Voir le point n°9

→ **Temps forts de l'année scolaire**

❖ Fête de l'école : Quelle aide peuvent apporter les RPE avant, pendant et après ce temps fort ?



L'aide des parents va être effectivement très appréciée.

Pour cela, une réunion est proposée aux RPE **le jeudi 19 mars à 18h.**

**Calendrier :**

Prochain conseil d'école : **le mardi 9 juin 2026.**

Madame Kieffer remercie les participants et clôture le conseil à 20h15

<p>Le 10 mars 2026 , à Olivet</p> <p>La directrice par intérim de l'école, présidente de séance</p> <p>Sandrine Kieffer</p> 	<p>La secrétaire de séance,</p> 
---	---